

Je voudrais que mon ami d'en face reconnaisse le fait que son gouvernement a augmenté la charge fiscale des Canadiens moyens de quelque 1 500 \$ au cours des trois dernières années. Comment a-t-il pu le faire alors qu'en même temps il exonère de tout impôt des sociétés rentables?

M. Nunziata: Madame la Présidente, bien qu'on ne puisse espérer que le député se souvienne de tous les discours prononcés par ses collègues, les Canadiens pourraient certes s'attendre à ce que les membres du NPD restent cohérents en ce qui concerne tous les aspects de leur politique nationale. Je ne veux pas entamer une autre bataille avec les membres du NPD à propos de leurs incohérences et de leur hypocrisie. Je voudrais poser une question au député.

J'ai écouté son discours très attentivement. Je me demande s'il pourrait faire des commentaires au sujet de la supercherie utilisée par le ministre des Finances (M. Wilson) et l'astuce comptable à laquelle a eu recours le gouvernement conservateur à propos du déficit. Celui-ci aime se vanter du fait que le déficit a diminué ces dernières années, mais le député sera d'accord avec moi, j'en suis certain, lorsque je dirai que, dans une grande mesure, ce n'est qu'une supercherie. On a procédé subrepticement en utilisant des astuces comptables.

L'une de ces astuces est l'accélération des versements exigés des employeurs. Comme le député le sait, jusqu'à ce que ce prétendu gouvernement arrive au pouvoir, les employeurs devaient effectuer, une fois par mois, les versements pour l'impôt sur le revenu ainsi que les cotisations à la CAC et au RPC. À la suite d'une astuce comptable et afin de réduire le déficit de plus de 1 milliard de dollars, le gouvernement a demandé aux employeurs de faire ces versements d'abord toutes les deux semaines et, je crois comprendre, toutes les semaines maintenant, pour donner l'impression que le déficit a diminué alors qu'en fait ce n'est qu'une supercherie. Le déficit n'a pas vraiment été réduit de 1,6 milliard de dollars, il n'a baissé que pour une période de une ou deux semaines pour que le ministre des Finances puisse s'en glorifier. En agissant ainsi, le gouvernement gêne le flux de l'encaissement de nombreuses petites entreprises. Je me demande si le député y a songé.

M. Keeper: Madame la Présidente, je trouve intéressant que mon collègue du parti libéral applique au NPD une éthique que personne naturellement ne songerait à imposer au parti libéral, voilà ce qu'on appelle de la cohérence! S'il y a des Canadiens qui croient que les libéraux accordent une très grande importance à la cohérence, je vais essayer de répondre à la question du député à ce sujet.

De toute évidence, le gouvernement cherche à jeter de la poudre aux yeux pour masquer le déficit, mais ce n'est pas tout. Il poursuit une politique instaurée par l'ancien gouvernement libéral, notamment par le député qui est aujourd'hui chef du parti libéral (M. Turner), laquelle consiste à avantager les sociétés rentables.

Si l'actuel gouvernement conservateur et l'ancien gouvernement libéral avaient demandé à ces sociétés de verser des impôts, nous aurions les recettes nécessaires pour équilibrer nos livres. Il y aurait un moyen de réduire de façon considérable le déficit tout en offrant un allègement fiscal aux familles canadiennes ordinaires.

Taxe d'accise—Loi

La présidente suppléante (Mme Champagne): Suite du débat.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Madame la Présidente, je suis très heureuse de pouvoir prendre la parole à ce sujet. Je n'arrive pas à croire les propos tenus par les députés néo-démocrates à la Chambre aujourd'hui. Nous avons entendu le député parler du fardeau fiscal et des escroqueries des sociétés. Lorsque les députés du NPD ont constaté l'efficacité des actions accréditives, cette présumée échappatoire fiscale instaurée par l'ancien gouvernement libéral, ils ont changé de cap à une vitesse record. Ils n'ont aucune gêne à s'élever contre les échappatoires fiscales, sauf lorsqu'il s'agit d'une échappatoire qui donne des résultats.

• (1600)

M. de Jong: Cela tombe sous le sens.

Mme Copps: Cela nous est égal si des gens d'un côté de la Chambre ou de l'autre affirment qu'ils supprimeront toutes les échappatoires fiscales, mais, de grâce, ne jouez pas sur les deux tableaux. En fait, le leader parlementaire du NPD arborait un macaron qui disait «arrêtez l'hémorragie» au moment même où le critique des finances de son parti s'adressait à la Chambre pour protester contre les exemptions de taxe accordées aux sociétés commerciales.

M. Nunziata: Quelle hypocrisie.

Mme Copps: Je crois que les néo-démocrates nous doivent une explication. J'espère que l'idée qu'ils se font de la logique n'est pas celle de leurs collègues socialistes en Nouvelle-Zélande, qui ont été les premiers dans le monde occidental à imposer une taxe sur les aliments. Le gouvernement socialiste de la Nouvelle-Zélande a en effet imposé une telle taxe et cette mesure a été défendue à la Chambre. Je suis heureuse que le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) soit parmi nous, car il se souviendra que lorsque je lui ai demandé si son parti, s'il était au pouvoir, suivrait l'exemple du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, il a défendu ce gouvernement socialiste et la mesure d'imposition qu'il avait prise.

M. Cassidy: Je n'ai pas défendu la taxe sur les aliments et je ne le ferai pas aujourd'hui.

Mme Copps: En fait, si le député, qui a l'épiderme sensible consultait le harsard, il y verrait que je lui ai demandé ce qu'il pensait de cette mesure du gouvernement socialiste néo-zélandais. Il a répondu que ce gouvernement avait son propre programme politique et que jamais, au grand jamais, il ne le critiquerait.

Ce n'est pas ce qui nous préoccupe ici, aujourd'hui, mais je pense que le projet de loi devrait être envisagé dans le contexte global de la réforme fiscale, car il est très facile pour le NPD de se répandre en reproches et de critiquer les réalisations des anciens gouvernements libéraux et les propositions fiscales du gouvernement actuel. Pour les contribuables, toutefois, il est clair comme de l'eau de roche que les néo-démocrates veulent gagner sur les deux tableaux. En matière fiscale, ils devraient pourtant être cohérents.